



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

CMS Bas-Valais



Rapport d'activités 2020

Simplement à vos côtés

Message du Président

Message de la Directrice

RH – santé & sécurité au travail

Maintien à domicile

Aide sociale

Structure de soins de jour Double-Croche

2020 en chiffres

2020 – un CMS – une vision

2020 en images

Message du Président



J'adresse mes remerciements chaleureux et reconnaissants à toutes les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement sans faille, à l'équipe de direction et le comité pour leur motivation et créativité afin d'améliorer toujours et encore la qualité de nos prestations au service de notre population.

Reynold Rinaldi

Le CMS Bas Valais a vécu sa première année d'existence.

La pandémie qui a impacté la vie au quotidien de chacun d'entre nous a, on peut l'imaginer, rendu difficile la réalisation de nos missions avec l'objectif prioritaire d'assurer des prestations de qualité tout en respectant les contraintes sanitaires.

Malgré les difficultés susmentionnées, l'équipe de direction et le comité se sont attachés à élaborer des processus et directives communs aux trois sites, à mutualiser les ressources spécialisées (ergothérapeutes, nutritionnistes,..) et les fonctions centrales telles que les RH et rendre ainsi notre institution plus performante.

Ceci est nécessaire, car les enjeux à court et moyen terme sont multiples : nouveaux outils informatiques avec l'utilisation de tablettes, nouveau concept cantonal de saisie des coûts dès 2023 et, bien sûr, faire face à une concurrence agressive des acteurs privés dans le domaine.



Message de la Directrice

En commençant l'année 2020, personne n'était en mesure d'imaginer ce qui nous attendait. Les fondements du nouveau CMS étaient posés par notre comité, officialisé en assemblée le 10 mars 2020 et nous pouvions construire ensemble ce nouveau CMS Bas-Valais. Puis, le COVID 19 a fait son apparition, embarquant dans son sillage nos certitudes, notre liberté, notre sécurité. Il a fallu faire face, mettre en place des plans sanitaires, imaginer de nouvelles manières de travailler en toute sécurité. Notre mission de service public s'est poursuivie. Des structures supplémentaires ont été déployées pour répondre à de nouveaux besoins en lien avec le confinement des aînés : la distribution des courses, les déplacements sur l'hôpital ou chez les médecins, le maintien du lien pour les personnes les plus isolées,... Et fondamentalement, les employés du CMS, les membres de la PC et les bénévoles qui nous ont soutenus étaient fiers de pouvoir être au front, solidaires, ce qui nous fait dire que le COVID c'est aussi :

- C** comme collaboration
- O** comme organisation
- V** comme valeurs partagées
- I** comme interdépendance
- D** comme débrouillardise

Malgré tout, les projets entamés dans le cadre de la régionalisation devaient se poursuivre. Ainsi, en septembre, l'ensemble du parc informatique a été complètement réaménagé, pour répondre et anticiper au mieux l'évolution des besoins.

Au niveau administratif, l'ensemble du portefeuille d'assurances a été mis à jour sous l'entité CMS Bas-Valais et des négociations ont été menées avec le département de la santé et des affaires sociales pour harmoniser nos plans de prévoyance.



En mai 2020, grâce au soutien de la ville de Monthey, le service de l'aide et des soins à domicile du site de Monthey prenait ses quartiers dans des locaux nouvellement rénovés chez Gessimo. La conception de ce nouveau lieu de travail a permis de réorganiser le service en équipes pluridisciplinaires pour mieux répondre aux besoins de la population. Le 6 juin, le toit de Gessimo prenait feu. Tout le service, soit plus de 90 personnes, a dû revenir au Cotterg dans moins de 50m² pour redéménager 3 mois plus tard. Il faut saluer l'intervention des pompiers qui ont sauvé tous les dossiers des patients, permettant aux équipes, le jour-même de l'incendie, de dispenser l'ensemble des prestations planifiées.

Ce rapport 2020, placé sous le thème du COVID, se veut aussi un témoignage de reconnaissance à l'égard du personnel du CMS Bas-Valais qui a déployé toute sa bienveillance, son énergie et son professionnalisme pour mener à bien sa mission de service publique dans des conditions souvent très difficiles.

Merci également au Groupement Valaisan des CMS qui s'investit sans compter pour coordonner les différents mandats des CMS sur l'ensemble du canton et qui, grâce à son important investissement a réalisé l'exploit de nous fournir en matériel de protection tout au long de la pandémie.

Merci à tous les collaborateurs du CMS Bas-Valais et également à nos autorités et nos partenaires qui nous font confiance et nous soutiennent au quotidien.

France Udressy

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2020, l'effectif des trois CMS comptait 277 personnes pour 146.4 postes équivalents plein temps. L'augmentation des effectifs continue à suivre la progression des prestations fournies, le vieillissement de la population, mais également le déploiement de nouvelles prestations.

Malgré l'importante charge de travail liée au COVID, le groupe de travail cantonal pour les ressources humaines a revu les statuts du personnel, aligné les pratiques RH en lien avec le COVID pour le traitement des heures de travail, établi un règlement sur le télétravail et déterminé une nouvelle classification des cadres régionaux.

Au niveau de la région, la commission du personnel a été sollicitée afin d'uniformiser les pratiques (participation à la franchise sur casco véhicule, déplacements professionnels, définition des heures blanches,...). Tout au long de la gestion de crise COVID, il a fallu communiquer très régulièrement sur les droits et devoirs des employés et sur les différentes instructions dispensées par le service de la santé et le médecin cantonal.

Dans le cadre de la régionalisation, tous les droits et obligations contractuels sont passés sous la nouvelle entité sans opposition des collaborateurs.

Malheureusement, toutes les formations ont été interrompues en lien avec les mesures sanitaires.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'essentiel de l'année a été consacré à mettre en place les mesures sanitaires. Il a fallu notamment informer, équiper les collaborateurs avec le matériel nécessaire (solution désinfectante, masques, surblouses,...), revoir régulièrement les plans de protection,... Durant l'année 2020, aucun cas de contamination significatif n'a été recensé dans les équipes, prouvant la discipline des soignants.

Afin de soutenir psychologiquement le personnel soignant en lien avec le COVID, une helpline a été mise en place par le canton. Plus localement, un service de soutien a également été proposé au service d'aide et de soins à domicile, suite à l'incendie chez Gessimo.

Marie-Hélène Roux

Maintien à domicile

Est-il possible d'évoquer l'année 2020 sans rappeler que le SARS-CoV-2, plus communément appelé Covid-19, nous a impacté dès le mois de mars ? Certainement moins touchés que les hôpitaux et EMS, les CMS ont cependant subi les mêmes contraintes de la pandémie que les autres professionnels de santé.

Les mauvaises nouvelles, inquiétantes, voire angoissantes du début, ainsi que les incessantes exigences d'adaptation n'ont pas laissé notre personnel indifférent. De mars à mai 2020, l'inconnu, les injonctions quasi journalières en provenance du GVCMS, du SSP, de la confédération, des on-dit... furent sources de stress et de souci durant de longues semaines. Lors la première vague, nos collaborateurs n'ont pas échappé à la contamination, mais à notre connaissance, aucun patient n'a été infecté par un membre du personnel, ce qui confirme leur grande capacité d'adaptation et leur respect des procédures mises en place.

Pour les responsables d'équipes, ces absences imprévues, ont grandement complexifié et alourdi leur charge de travail dans la gestion des tournées, la planification et la recherche de solutions de remplacements. Elles et ils ont dû redoubler d'ingéniosité pour obtenir en quantité masques, blouses, gants, lunettes de protection et désinfectants pour protéger les patients et leurs propres collègues. Il faut relever que ces activités supplémentaires devaient nous permettre de poursuivre notre travail habituel tout en prévenant toute infection croisée et en préservant la sécurité de tous, soignés et soignants.

Nous avons, momentanément, dû supprimer des prestations d'aide au ménage et plus précisément des prestations non indispensables selon la demande du canton. De plus quelques prestations de soins ont également été supprimées pour celles et ceux qui ne

souhaitaient aucune visite « étrangère » à leur domicile durant cette période d'incertitudes.

A ce propos, les statistiques mettent en évidence une diminution de presque 13% des heures facturées pour les prestations d'aide pratique (ménage courant, accompagnement) pour se situer à plus de 20'000 heures tout de même. Si une baisse se fait sentir depuis l'augmentation du tarif cantonal à CHF 30.-, la pandémie a clairement accéléré cette évolution négative. Pourtant, il faut mentionner que les soins infirmiers ont malgré tout progressés significativement de plus de 10%. Globalement, nous devons enregistrer une baisse de toutes les prestations facturables, ces dernières se situant à 88208 heures en 2020 contre 90445 heures en 2019 (-2.5%).

Le 20 mars 2020, afin d'assurer la protection de la population et dans l'optique de coordonner et garantir les soins à domicile, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture réquisitionne l'ensemble des locaux, des moyens personnels et matériel et tous les acteurs œuvrant dans les soins à domicile. Il mandate les CMS pour mettre en place et gérer cette nouvelle organisation.

Dans ce contexte si particulier, il faut tout de même relever que les démarches entreprises en 2019 pour déployer des équipes pluridisciplinaires : infirmières, ASSC et auxiliaires pour un même secteur géographique se sont concrétisées. Trois équipes en plaine pour la région de Monthey ainsi qu'une antenne dans le Val d'Illeiez, deux pour le district de St-Maurice et deux pour le site de Vouvry, c'est désormais sous cette forme que nos équipes d'aide et soins à domicile fonctionnent. Le site de Monthey attendait avec impatience le déménagement à Gessimo pour également mettre en œuvre la planification centralisée des prestations ainsi que l'administration de ces dernières par du personnel dédié. Pourtant, le déménagement s'est rapidement transformé en aller-retour suite à l'incendie des locaux récemment investit.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Bien évidemment, nombre des consultations du service furent annulées une grande partie de l'année, tout comme le furent les soutiens des structures d'accueil parents-enfants. Les infirmières du service ont donc soutenu leurs collègues durant de longues semaines. Elles relèvent et s'inquiètent des grandes détresses rencontrées auprès de familles vulnérables, sans ressources, les parents isolés. Cette année laissera des traces auprès des plus démunis.



CPE

- 485 enfants
- 2197 consultations
- 644 heures d'accueil (prévention)



Dans le contexte actuel, après les quelques mois sous l'égide du CMS Bas-Valais, je constate qu'une régionalisation ne se décrète pas, elle se construit... dans le temps.

Enfin, malgré toutes ces déconvenues, le personnel a redoublé d'efforts pour tenir le choc, pour informer, clarifier, rassurer, accompagner, aider et soigner. Si d'aucun dans la presse se sont permis de relever qu'ils avaient « simplement » fait leur travail, la population ne s'y est pas trompée pour déclarer les soignants de tous horizons « Valaistars » 2020. Récompense hautement symbolique cependant entièrement méritée, au vu de l'engagement de toutes et tous, merci.

L'ERGOTHERAPIE

Après quelques années avec une seule collaboratrice, fin 2020, nous avons engagé deux autres « ergo » dans le but d'élargir ces prestations à domicile. La mise en place d'un service, avec désormais 2 équivalents plein temps pour trois collaborateurs ne se fait ni rapidement, ni aisément. Organiser, planifier, faire connaître et se rencontrer les équipes, sur trois sites, exige temps et persévérance.

Mais aussi



Repas à domicile

- 355 personnes servies
- 49'237 repas 7/7

Hervé Schnorhk

L'année 2020 a été particulièrement impactée par le Covid pour nos 3 services sociaux. Lors de la 1^{ère} vague, nous avons dû introduire dans un temps record du télétravail pour notre personnel, limiter les entretiens en présentiel, simplifier les procédures, mettre la priorité sur les nouvelles demandes d'aides sociales, introduire des visioconférences et restreindre les mesures d'intégration. Grâce à l'adaptabilité de notre personnel, toutes les demandes d'aide ont pu être traitées dans les délais. Aucun ayant-droit n'a été pénalisé. Nous profitons de ce rapport annuel pour remercier chaleureusement notre personnel de son engagement sans faille durant cette année horribilis.

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES

		Aide sociale	Soutien-Conseil	Total
St-Maurice	2019	222	193	415
	2020	250	177	427
Monthey	2019	511	406	917
	2020	611	403	1014
Vouvry	2019	156	179	335
	2020	153	202	355
Total	2019	889	778	1667
	2020	1014	782	1796

Nous avons enregistré entre 2019 et 2020 une augmentation de dossiers d'aide sociale et de soutien-conseil de 6%.

Ces chiffres relatent peu les difficultés que doivent gérer nos services sociaux confrontés régulièrement à des situations de crises : violences domestiques, divorces, perte de logement, perte d'emploi, problèmes de santé, durcissement des prestations des assurances sociales... Grâce aux aides extraordinaires de l'assurance-chômage, nous avons été épargnés par le Covid. Il faudra, cependant, se préparer à des augmentations de demandes d'aide sociale dès le 2^{ème} semestre 2021 et pour 2022.

DEPENSES D'AIDE SOCIALE

Le tableau ci-dessous montre les dépenses des aides sociales des communes pour 2019 et 2020 (source : Etat du Valais).

Selon la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux, les dépenses de l'aide sociale sont réparties comme suit : 70% à charge du canton, 19 % réparties solidairement entre toutes les communes du canton et 11% à charge des communes des bénéficiaires.

La colonne « Décomptes aide sociale des communes » représente le total des avances brutes d'aide sociale moins les remboursements des bénéficiaires et/ou de tiers (AI, LACI, PC...).

La colonne « Aide sociale » représente la dépense nette de l'aide sociale à charge des communes.

	2019		2020	
	Aide sociale Décomptes	Aide sociale	Aide sociale Décomptes	Aide sociale
St-Maurice	1 438 233 CHF	930 785 CHF	1 801 981 CHF	871 233 CHF
Monthey	5 720 915 CHF	2 498 501 CHF	6 731 899 CHF	2 586 831 CHF
Vouvry	1 201 247 CHF	758 691 CHF	1 163 979 CHF	757 084 CHF
TOTAL GENERAL	8 360 395 CHF	4 187 977 CHF	9 697 859 CHF	4 215 148 CHF

Entre 2019 et 2020, les aides sociales avancées par les communes représentent une augmentation importante de 13%. Cette augmentation n'est pas imputable au Covid car l'assurance-chômage a supporté une lourde charge en un temps record pour éviter des licenciements massifs et de nombreuses fins de droit, en introduisant des APG pour les indépendants, des RHT pour les employés sans activité et des prolongations des délais cadres. On a plutôt constaté une augmentation de la population précaire dans notre région. Toutefois, grâce à la participation aux coûts de l'aide sociale de 70% de la part du Canton et de la solidarité des Communes Valaisannes, l'augmentation nette de l'aide sociale pour notre région est de 3%.

MESURES D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les personnes à l'aide sociale qui ont encore une capacité de travail mais qui ne peuvent plus prétendre aux mesures de l'assurance-chômage ou de l'assurance-invalidité peuvent bénéficier de mesures d'insertion sociale et professionnelle organisées par les CMS.

En raison du Covid, l'accès à ces mesures a dû être limité durant quelques mois. Toutefois, nous avons effectué 394 mesures en 2020 et annoncé 14 situations complexes à la CII.



DIVERS

Le projet de développement d'un nouveau programme informatique « KISS » a été abandonné en fin d'année et un nouveau programme sera étudié dès 2021.

Depuis juillet 2020, nous devons envoyer chaque mois au SAS un monitoring avec 4 indicateurs pour nos trois sites : nouvelles demandes d'aide financière, nouvelles demandes de soutien-conseil, nouvelles aides sociales effectives, nombre de budgets versés à la fin du mois. Ce monitoring nous aide à suivre l'évolution de l'activité et des problématiques sociales de nos trois sites.

Une révision de la Lias (loi sur l'intégration et l'aide sociale) a été adoptée par le Grand Conseil. Une nouvelle ordonnance, ainsi que la directive d'application seront traitées en 2021.

Grâce à un don de CHF 15'000.- d'une Fondation souhaitant restée anonyme nous avons créé un Fonds de secours du CMS Bas-Valais pour offrir des aides ponctuelles de manière simple et réactive. Ce fut très apprécié de nos assistants sociaux.

Nous avons également organisé une formation en visioconférence pour nos trois sites sur la réforme 2021 des prestations complémentaires.

Olivier Thétaz

Structure de soins de jour Double-Croche

BIENVENUE !

Situé en plein centre-ville en face du Théâtre du Crochetan, la structure de soins de jour Double-Croche de Monthey a ouvert ses portes le 5 octobre 2020.

La ville de Monthey a donné mandat de prestations au CMS Bas-Valais, site de Monthey de gérer cette structure de soins de jour afin de répondre aux besoins des aînés, leur permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible tout en ayant une vie sociale agréable.



L'équipe d'encadrement du CMS, constituée de professionnels de la santé et de l'animation, peut accueillir jusqu'à 15 personnes par jour. Elle a pour mission première de maintenir l'autonomie de la personne et le soutien aux proches aidants. La structure de soins de jour permet également d'éviter l'isolement social en proposant des activités de groupe et des repas pris en commun.

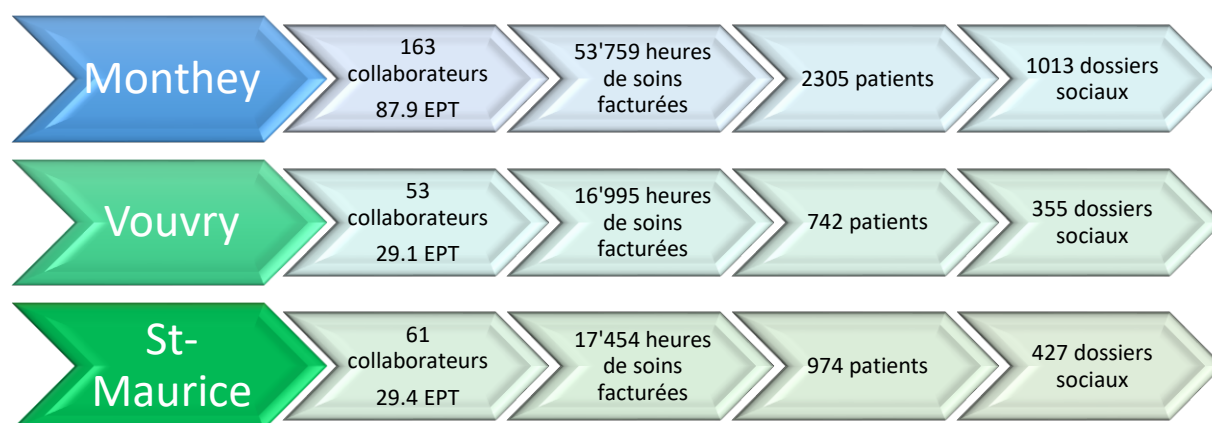
L'accompagnement personnalisé permet à chacun d'évoluer en fonction de ses capacités. Un soutien et une écoute bienveillante sont également proposés aux hôtes et à leur entourage afin de répondre à leurs questions et à leurs soucis.

Le CMS Bas-Valais remercie la ville de Monthey pour la confiance accordée dans ce beau projet qui est complètement aligné avec sa mission d'aide et de soins à domicile.



(réalisé par les hôtes du foyer de jour)

2020 EN CHIFFRES



Vous trouverez le présent rapport, les comptes 2020, le budget 2022 ainsi que le rapport d'audit sur notre site :

<https://www.cms-bas-valais.ch/aide-soin-domicile/documents.html>

SIMPLEMENT À VOS CÔTÉS

Mission

Le CMS dispense des services d'aide et de soins ainsi que des prestations d'aide sociale.

En tant que service public, il a pour mission de promouvoir, maintenir ou améliorer le quotidien de l'ensemble de la population sans discrimination aucune.

Il évalue les besoins de ses bénéficiaires et y répond de manière pluridisciplinaire

Il travaille en collaboration avec ses partenaires publics et privés afin d'optimiser les prises en charge, tout en se référant aux autorités communales et cantonales.



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

CMS Bas-Valais

Vision

Le CMS a l'ambition de satisfaire tous ses bénéficiaires ainsi que leur entourage. Il favorise un maximum d'autonomie.

Il vise une gestion des ressources matérielles et humaines selon les principes du développement durable.

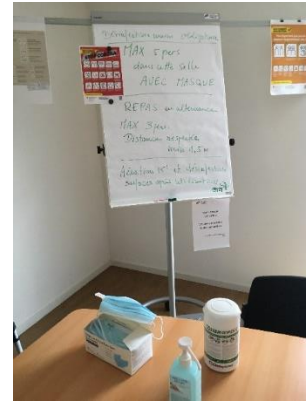
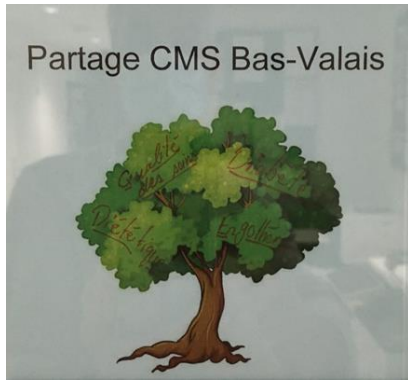
Valeurs

L'accompagnement de nos bénéficiaires se fait dans le respect des valeurs individuelles, dans l'écoute des besoins spécifiques et dans le soutien, en toute situation.

Le personnel du CMS met en œuvre son professionnalisme et son expérience au service des personnes et de leur entourage. Il se montre chaleureux et flexible pour proposer une prise en charge adaptée à chaque situation.

1 CMS - 3 sites : Monthey, Saint-Maurice, Vouvry

2020 EN IMAGES

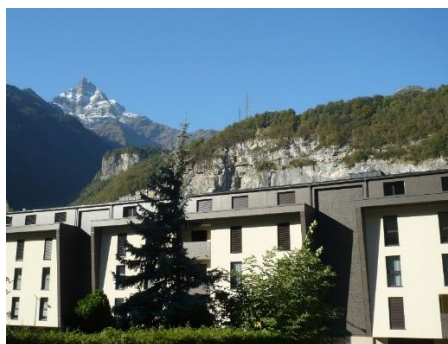




CMS Bas-Valais, site de Monthey
Av. France 6, 1870 MONTHEY
Tél. +41 24 475 78 11
monthey@cms-smz.ch



CMS Bas-Valais, site de Vouvry
Ch. des Ecoliers 4, 1896 VOUVRY
Tél. +41 24 482 05 50
vouvry@cms-smz.ch



CMS Bas-Valais, site de St-Maurice
Av. Simplon 12, 1890 ST-MAURICE
Tél. +41 24 486 21 21
stmaurice@cms-smz.ch